

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 4

Artikel: Agriculture
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» (poignon) et une selle brisée ; un liot (lit) garny, ré-
 » servée une coultrepoincte (courtepointe) laquelle la
 » dite Catherine du dit feu noble relaissée, affirme estre
 » sienne. Une arche (coffre) ferrée en laquelle sont les
 » hardes de la dicte noble Catherine. Item troys chandel-
 » lyers de laiton. Item ung (un) rastellyer auquel sont six
 » pots d'estaing (d'étain) tant petits que gros ; une ai-
 » guyère d'estaing ; six escuelles à aureylliers (oreil-
 » les) d'estaing ; huyet (huit) guadrôts (jares?) d'es-
 » taing ; sept placts (plats) d'estaing ; sept escuelles
 » plactes (plates) d'estaing ; sept grelots d'estaing ; un
 » certain mesnaige (ménage) de bois ; un chapeau
 » couvert de taffetas noyr, ung chapeau de paillye
 » (paille). Item ung gybassiez (espèce de gibecière) dans
 » lequel sont certaines lettres avec ung petit libure)
 » (livre) et un obligé (une obligation) de dix écus,
 » etc. »

Bulletin littéraire.

Nous venons de lire le poème de M. C. Wulliémox intitulé *Garibaldi*. N'est-il pas naturel que ce nom célèbre, qui éveille partout des échos, qui est le véritable et sincère drapeau de la liberté et de la démocratie, soit chanté sous notre ciel par nos libres poètes?... Nous applaudissons donc à la pensée qui a inspiré M. Wulliémox. Chose rare, son poème est de ceux qui se lisent sans fatigue, qui soutiennent l'attention jusqu'au bout et laissent quelque chose au lecteur. Les vers sont bien scandés, par fois très beaux, la mesure est heureusement variée et l'on y remarque des strophes pleines de verve et d'harmonie. M. Wulliémox voudra bien nous permettre une seule observation. Parmi les vingt-trois chants qui composent ce poème, il en est un bon nombre dans lesquels l'auteur semble oublier son héros pour se laisser aller à une critique sur les derniers événements qui ont agité l'Europe et les déplorables transactions auxquelles ils ont donné lieu. Quoique nous partagions entièrement à cet égard, les idées de M. Wulliémox, nous aurions préféré voir se dérouler dans son poème la vie si remarquable et si belle de Garibaldi, ainsi que les événements qui s'y rattachent, dans la dignité de style et de genre qui fait la beauté des premiers et des derniers chants.

— La soirée musicale et dramatique donnée dimanche dernier par M. Gerber, et quelques amateurs de Lausanne, a pleinement réussi. Nous ne voyons pas seulement cette réussite dans le fait que la salle était comble, mais dans la satisfaction et la gaieté qui se lisaient sur tous les visages. La partie musicale a été justement applaudie. La société de l'*Union Chorale* a montré une fois de plus qu'elle possède des voix bien choisies et qui se perfectionnent de plus en plus sous l'excellente direction de son chef.

Le vaudeville des *Deux divorces* a été joué avec beaucoup d'entrain, et c'est à juste titre que les acteurs de cette charmante pièce ont reçu des applaudissements répétés. Nous désirons vivement que le succès de cette soirée engage messieurs les amateurs de Lausanne à nous en donner de nombreuses encore.

L. M.

Les Journaux.

Depuis trois mois, hélas ! que de maculature,
 Que de papier partout tombant à l'aventure !...
 Epiciers, hâtez-vous, fabriquez des cornets ;
 Facteurs, pliez le dos sous vos nombreux paquets.

Etes-vous près du feu, la bise est-elle forte,
 Un importun survient, entr'ouvre votre porte :
 — Voulez-vous le *Furet*? très-beau journal, mon cher !
 — Oh ! merci. — Prenez donc, croyez-moi. — C'est trop cher.
 Un quart d'heure s'écoule ; un maudit facteur passe :
 — Voulez-vous le *Conteur*? — Morbleu, ceci me lasse !
 Décamppez, s'il vous plaît ! c'est vraiment un abus.
 Sachez que maintenant on ne m'en conte plus.
 Durant ce dialogue arrive une fillette
 Qui, d'un air souriant, vous lance l'*Estafette*.
 — Veux-tu bien t'en aller, petite.... veux-tu bien....
 — Acceptez-le, monsieur, coûte rien, coûte rien !
 Puis, à peine avez-vous refermé votre porte,
 Que trois coups sont frappés : — Monsieur, je vous apporte
 Un journal tout nouveau, sans fiel, sans politique,
 Journal d'éducation, *Journal pédagogique*.
 — Oh ! c'est un vrai tourment ! Peste soit des journaux !
 Me laisserez-vous donc un instant en repos?....
 Je suis maître chez moi ; sortez, sortez d'ici !
 Ne me présentez plus votre papier noirci.
 Je ne lirai plus rien, et, bravant l'*étiquette*,
 Je m'en vais de ce pas renvoyer la *Gazette*.

L. M.

AGRICULTURE. — On cru longtemps que le foin et l'avoine nouvellement récoltés étaient nuisibles aux chevaux, et que le foin des prairies artificielles était également nuisible à leur santé : aussi dans l'intérêt de l'hygiène des chevaux de troupe, le gouvernement français avait-il interdit ce genre d'alimentation. Mais des expériences nombreuses ayant été faites simultanément dans divers régiments de cavalerie, par ordre du ministre de la guerre, il a été constaté que non-seulement le foin nouveau n'offre aucun inconvénient comme nourriture aux chevaux, mais encore qu'il peut être substitué avec avantage au foin ancien ; que l'avoine nouvelle peut être également consommée tout de suite après le battage, et n'a pas besoin de rester un temps plus ou moins long dans les greniers avant de servir à l'alimentation des animaux ; qu'enfin l'usage du foin des prairies artificielles est très-favorable au bien-être du cheval.

Le charlatanisme des enseignes est poussé, en Angleterre, encore plus loin que partout ailleurs. Un droguiste de Londres s'intitule orgueilleusement : *Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés britanniques*. — On lit au-dessus d'une autre boutique très-élégamment décorée : C'est ici que demeure le fournisseur de *lait d'ânesse* de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de ***. — Un tourneur mécanicien a demandé la permission de prendre le titre de fabricant de *jambes de bois* de son Altesse Royale le prince de Galles !

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.